

Image not found or type unknown



## Annulation voyage (vol + séjour)

Par **monpotejack**, le **20/04/2010 à 09:52**

Bonjour,rnrn Comme pour un grand nombre, le séjour de vacances prévu cette semaine a été annulé en l'absence d'avion pour les Canaries.rn Nous avons retenu un voyage (vol + séjour) auprès d'une agence de voyage allemande et ceci par internet. Le vol devait avoir lieu au départ d'un aéroport allemand (Sarrebruck) via une compagnie allemande (Hamburg International).rnLe paiement s'est fait en deux fois par carte bancaire Mastercard. La totalité de la somme a été versée à cette agence et nous sommes en possession de tous les billets qui auraient pu nous permettre d'accéder au vol et à l'hôtel.rn Au vu de cette situation, quels sont nos droits et recours ? A-t-on la possibilité de se faire rembourser ? Sur quel texte allemand ou européen peut-on s'appuyer pour étayer notre demande?rnrnD'avance, je vous remercie beaucoup pour votre aidernrnBien cordialementrnrnJacques PETRY